

Le 24 mars on continue dans les régions!

Dossier

Mars 2022

G9: huit années riches d'engagements



« Il était insupportable de voir des lycéens sans-papiers disparaître des salles de classe »

Cette famille était en France depuis 5 ans avec 2 enfants scolarisés, intégrée dans la vie scolaire, dans son quartier, active dans différentes associations de la ville de Rouen, respectueuse des règles et de la vie

citoyenne et ne demandait qu'à travailler et élever ses enfants. « Une pétition recueillant 15 852 signatures a empêché la séparation de cette famille et a fait reculer le préfet » précise le retraité.

Cela n'aurait pas dû se produire. La circulaire Valls permettait d'être régularisé avec 3 ans de scolarisation pour les enfants et / ou 5 ans de présence pour les parents. Elle n'est quasiment plus appliquée! Même lorsque les jeunes, les familles répondent aux critères pouvant leur permettre d'être régularisés, ils peuvent recevoir une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Le durcissement de la politique gouvernementale autorise ces pratiques administratives inacceptables ou inadmissibles.

Agir avec RESF, c'est refuser l'inacceptable

Jean-Paul, directeur d'école à la retraite depuis 2013, avec d'autres collègues retraité-es ou non de l'Éducation nationale, des éducateurs, des médecins, des citoyens, s'est investi au sein du Réseau Éducation Sans Frontières de Rouen, un collectif dont font partie la FSU, Sud-Education et CGT-Educ'Action, la Ligue des Droits de l'Homme et l'ICEM.

Créé en 2004, parce qu'il était insupportable de voir des lycéens sans-papiers disparaître des salles de classe, des parents arrêtés à la sortie des écoles puis expulsés avec leur famille, le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) soutient les jeunes et les parents d'enfants scolarisés « sans papiers ».

« À Rouen, comme dans de nombreuses autres agglomérations, les réunions ont lieu régulièrement » explique Jean Paul. « Nous débattons de sujets « généraux » en fonction de l'actualité, des interventions, des actions à organiser, des bilans, de notre implication dans d'autres collectifs (EGM – Etats Généraux des Migrations, RSM – Réseau Solidarité Migrants, CDLF – Collectif de Défense des Libertés Fondamentales, DAL - Droit Au Logement)... Puis nous faisons le point sur les familles que nous avons reçues, pour rechercher la meilleure (ou la moins mauvaise) solution. »

Pour les droits humains et les droits de l'enfant

« En cas de problèmes ou de blocage de la préfecture, des mobilisations sont organisées dans les établissements scolaires avec les enseignants et les parents d'élèves, des parrainages avec des élus et des citoyens du voisinage, des comités de soutien sont créés comme nous l'avons fait pour une famille dont le père devait être expulsé par une décision préfectorale totalement inhumaine » témoigne Jean Paul.

Un engagement solidaire

« Accompagner les jeunes et les familles vers leur régularisation en les aidant à préparer leur dossier vers la préfecture et suivre leur étude jusqu'à leur aboutissement, mobiliser pour faire connaître la situation des jeunes étrangers dans notre pays et faire évoluer les idées et les lois, c'est un engagement que je partage avec d'autres, notamment des retraité-es depuis plusieurs années » ajoute Jean Paul. « Après avoir été enseignant et avoir été confronté à ces situations dans certaines écoles pendant ma carrière, c'était une continuité. La question ne s'est pas posée. Comme retraité, j'ai retrouvé de la disponibilité pour m'investir dans le réseau. Il est important que nous soyons plus nombreux à nous impliquer pour défendre un accueil humain dans notre pays. » ● **Propos recueillis par Sonia Lejeune**





Sommaire

Dans mon association

02 > RESF à Rouen

Actu

04 > Protection sociale

05 > + 1,1 % : une honte!

06 > Retour sur la crise sanitaire

Dossier

07 > G9 : une expérience inédite

08 > La génèse

09 > G9 : les revendications communes

10 > G9 : l'action du 24 mars

Actu

11 > Le variant « milliardaire »

12 > Les retraité-es au boulot?

12 > J'ai lu

Sortir et découvrir

13-14 > Corse et théâtre populaire

Pour vos papilles

15 > Le vin corse : en hausse!

3 questions à...

16 > Jean-Loïc Le Quellec

Encart joint à Fenêtre sur cours n° 480

Numéroté de 1 à 16 – distribué aux adhérents retraités
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui - 75013 Paris.
T.: 01 40 79 50 00 | snuipp@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis METZGER

Rédaction : Jacques BRILLET, Joël CHENET, Philippe CHOULOT,
Alain DERCOURT, Évelyne FORCIOLI, Maryse LECAT, Jacques
LECOFFRE, Sonia LEJEUNE, Bernard LIOURE, Deny NONNET,
Claude RIVÉ

Conception graphique et mise en page : Emmanuelle Roncin
et Clément Chassagnard

Impression : LIMPRIME – ISSN 1241-0497 • CPPAP 3695 D 73 S

Mars : ça repart!

La reprise de l'inflation pose avec acuité la question du niveau des pensions après des années de recul du pouvoir d'achat. La politique menée pendant la pandémie permet à quelques milliers de familles de confisquer des sommes gigantesques pendant que le monde du travail souffre et que les retraité-es s'appauvrissent. Les primes modestes et ponctuelles, exonérant riches et patron de toute redistribution des richesses, ne peuvent calmer les colères devant tant d'injustice sociale.

La protection sociale est, elle aussi, affaiblie depuis des décennies. L'offensive reprend pour faire de la santé une marchandise, même si l'attachement des Français à la Sécu fait obstacle à une attaque frontale. Le gâchis des frais de gestion des complémentaires est dénoncé. La modification de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires rompt notamment avec la solidarité entre actif-ves et retraité-es actuel-les et futures, imposant à ces derniers de financer eux-mêmes leur accès aux soins. Les révélations concernant les propriétaires des EHPAD à but lucratif distribuant des dividendes au prix d'une odieuse maltraitance des résidents, de déplorables conditions de travail des personnels et de tarifs exorbitants, jettent pourtant un éclairage cru sur les logiques capitalistes à l'œuvre.

Choix sociaux, économiques, budgétaires, environnementaux... le bilan du quinquennat est accablant. Pour empêcher que le débat public porte sur les exigences de la population, des propos nationalistes, racistes, sécuritaires sont développés avec une complaisance inégalée de la part de certains médias. Jusqu'à l'overdose! Il n'est pas de pire ennemi pour le monde du travail!

La responsabilité du syndicalisme n'en est que plus grande. D'importantes initiatives interprofessionnelles se préparent pour mars. Le groupe des 9 a enclenché la mobilisation pour que le 24 mars les rues de toutes les capitales régionales de France, anciennes ou plus récentes, résonnent des exigences des retraité-es. Celles et ceux du SNUipp-FSU y mettront toute leur énergie, pour eux-mêmes et pour les actif-ves qui sont autant de retraité-es en puissance!

● **Claude Rivé le 10 février 2022**

Protection sociale Reprendre l'initiative

La protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique est en plein bouleversement. Face aux multiples dangers, retraité-es et actif-ves doivent se mobiliser ensemble.



© SNUIPP-FSU

En février 2021, l'ordonnance découlant de la loi de transformation de la Fonction Publique a imposé la refonte de la protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique. Elle exerçait un chantage honteux: choisir entre la transposition stricte de l'Accord National

Interprofessionnel du secteur privé (dont toutes les études démontrent la nocivité pour l'immense majorité des salarié-es) et une formule amendée mais enchaînant en contrepartie la protection sociale au secteur privé marchand. Ce modèle est en rupture avec les mandats de la

FSU: défaut de consentement au contrat, choix par les ministères employeurs, cotisations des actives inégalitaires avec prédominance du forfaitaire (et d'une proportionnalité plafonnée), rupture entre actives et retraité-es qui doivent s'autofinancer avec un soupçon de solidarité encadré par des plafonnements qui risquent fort de s'accroître.

SNUipp et FSU réarmés

Le Congrès national de la FSU y a consacré une part importante de ses travaux. Si des différences d'approche pas fondamentalement liées à l'âge étaient apparues, la santé étant un enjeu capital, le congrès a pris au sérieux cette entreprise de démolition. Les militant-es retraité-es du SNUipp et de la FSU se sont pleinement impliqué-es dans les débats et ont participé jusqu'au bout à l'écriture des textes et des mandats. La FSU inscrira la question de la protection sociale dans un grand secteur Situation des Personnels et Protection sociale, agrégeant les expertises des actives et des retraité-es. Un point d'étape sera fait lors du CDFN de rentrée. ● **Évelyne Forcioli, Maryse Lecat, Claude Rivé**

Extraits des textes du Congrès de Metz

«**Elle (la FSU) mènera une campagne forte**, inscrite dans la durée, pour informer les collègues des enjeux de protection sociale et faire connaître ses revendications autour du 100% Sécu. Mettant la solidarité intergénérationnelle au cœur de ses engagements, elle portera l'exigence du recouplage prévoyance/santé. Une initiative rapide type colloque/meeting sera organisée. Dans le cadre de l'élection présidentielle, la FSU exigera des candidat-es un plan d'urgence de rétablissement d'un service public de la santé à la hauteur des besoins.»

«**La sécurité sociale et l'assurance chômage** ont pleinement fait la preuve de leur efficacité durant la crise sanitaire en prenant en charge 100% des dépenses de santé liées au COVID et avec les mesures de chômage partiel. La reconquête de la sécurité sociale suppose d'en finir avec l'assèchement organisé des ressources (allègements et exonérations de cotisations) et de mener une politique visant l'emploi de tous,tes, une augmentation des salaires et l'égalité salariale entre

femmes et hommes. Elle passe par la réaffirmation de la primauté de la cotisation sociale, l'opposition à la fiscalisation des ressources, la mise à contribution des revenus du capital, la requalification en cotisation de la CSG portant sur les revenus du travail... Pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins, la FSU initiera une campagne intégrant une analyse critique du scénario dit de Grande sécu formulé par le HCAAM¹ et en s'appuyant sur tous les travaux démontrant l'inefficacité et l'injustice d'un système à deux étages AMO et AMC². La FSU rappelle son mandat pour un retour à l'élection directe des représentants des assuré-es aux conseils d'administration de la Sécu... Dès lors qu'il y a obligation d'adhésion et cotisation patronale, les prestations complémentaires doivent être portées par la Sécu et leur financement assuré en partie par le transfert des cotisations des agents et des employeurs...»

1. Haut Conseil à l'avenir de l'assurance maladie

2. Assurance Maladie Obligatoire et Assurance Maladie Complémentaire

Pouvoir d'achat 1,1% d'« augmentation » des pensions : une honte !



Pour arriver à ce résultat de 1,1% au 1^{er} janvier 2022, le gouvernement applique la formule la plus restrictive, la plus injuste, de la loi scélérate sur l'actualisation des pensions.

La recette est simple :

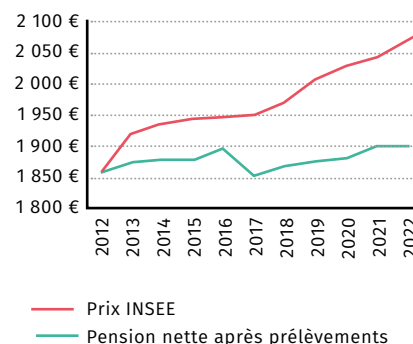
- Prendre l'inflation en moyenne des 12 mois écoulés de novembre 2020 à novembre 2021, soit 1,5%.
- En retirer « l'augmentation » déjà effectuée : 0,4% au 1^{er} janvier 2021...

Quelles sont les pertes ?

Soit une pension brute de 2 000 € au 31 décembre 2012 :

- Au 1^{er} janvier 2013, sa valeur nette est de 1 876,08 € après prélèvement de la CSG et de la CRDS
- Au 31 décembre 2021, sa valeur brute est de 2 087,47 € soit 1 897,51 € après prélèvement de la CSG, de la CRDS et de la CASA
- 21,44 € « d'augmentation » en 10 ans !

Selon l'INSEE, entre 2012 et fin 2021, l'augmentation des prix est de 10%, donc ce qui valait 2 000 € en 2012 vaut maintenant 2 200 €. En clair, avec une pension brute de 2 000 € en 2013, en 2022, le manque à gagner est de 2 200 € - 1 897,51 € = 302,49 € mensuels¹. La perte annuelle pour 2022 qui commence serait donc de 3 629,85 € si l'inflation 2022 était nulle, ce qui bien évidemment ne sera pas le cas. ● **Bernard Lioure**



1. Dans ce calcul, nous n'avons pas pris en compte l'augmentation considérable de la cotisation MGEN dont le montant est différent selon l'âge.

Rappel : Évolution des pensions

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pension	0,8% au 01/04 ¹	0	0,1% au 01/10	0	0,8% au 1/10	0 ²	0,3% au 01/01	0,3 à 1% ³	0,4% au 01/01	1,1% au 01/01

1. Création de la CASA de 0,3% au 1^{er} avril. 2. Augmentation de la CSG de 6,6% à 8,3% au 1^{er} janvier

3. Pour certains, retour de la CSG à 6,6% en fonction du revenu fiscal de référence

Une situation concrète : changer de voiture...

En 2003 : Madame D. qui reçoit sur son compte une pension nette mensuelle de 1 867 € veut acheter une Renault Kangoo entrée de gamme neuve.

Prix 2003 : 11 050 €... soit 11050/1867,59 = 5,91 mois de la pension de M^{me} D.

En 2022 : Madame D. qui perçoit maintenant une pension de 2 065 €², veut changer sa voiture à bout de souffle, pour une Renault Kangoo entrée de gamme neuve...

Prix 2022 : 21 150 €... soit 21 150 € / 2 065 = 12,17 mois de la pension de M^{me} D.

M^{me} D., affolée, cherche quelle Renault Kangoo d'occasion elle peut acheter avec 5,51 mois de sa pension 2022. Le Bon Coin répond à sa question : une Kangoo de 6 ans et 263 000 km... Les prix des voitures évoluent. Les pensions stagnent. Derrière cette situation (réelle) se cache une question majeure, d'ordre anthropologique : quelle place la société réserve-t-elle aux retraités-es ? Peuvent-ils vivre avec leur temps, bénéficier du progrès comme tout citoyen et toute citoyenne, ou leur pension doit-elle être figée au jour de leur départ à la retraite ? C'est là le fondement de la revendication d'indexation des pensions sur les salaires moyens.

2. Somme obtenue après ajout du prélèvement à la source pour ne pas fausser les résultats

Covid Retour sur une gestion calamiteuse

Le 12 janvier 2020, l'OMS recommande le port de masques, lance le 30 une alerte internationale et appelle à vérifier les stocks d'équipements de protection, de tests. Selon Agnès Buzyn, nous sommes équipés, prêts.

Et le 12 février, moins de 30 millions de masques sont commandés alors qu'il en faut plus de 40 millions par jour pour les seuls soignants. D'après nos responsables, les masques ne servent à rien, une simple écharpe, un foulard seraient suffisants. Alors les citoyens cousent des masques, bricolent des respirateurs... Les personnels soignants, les accompagnants de personnes âgées se fabriquent des tenues avec des sacs poubelles, des gants de ménage. Sur fond d'improvisation, de dissimulation et de mépris. Le 30 janvier, la conseillère santé de l'Élysée démissionne, puis 15 jours plus tard Agnès Buzyn. La fuite! En mars un conseil de défense sanitaire soumis au secret défense exonère toute la chaîne de responsabilité.

Des conséquences lourdes

Malgré des années d'alertes sur les ruptures de stocks, rien n'a été fait. Un audit privé est commandé pour savoir quels labos peuvent faire les tests. Les labos publics doivent insister pour participer... Improvisation, gestion calamiteuse... Dans les EHPAD, les résident-es et le personnel soignant tombent malades. Une circulaire suggère «de limiter fortement l'admis-

sion en réanimation des personnes les plus fragiles». Dans les prisons, on fournira au seul personnel pénitentiaire des masques périmés et en nombre souvent insuffisant. Dans les établissements psychiatriques, pour personnes handicapées, la situation est catastrophique... On enterre à la sauvette, on réquisitionne une partie de Rungis pour stocker les cadavres, on n'inscrira la cause de décès COVID qu'au mois d'avril...

Pendant ce quinquennat, 17 900 lits d'hôpital seront fermés. En 2020, 900 lits de réanimation disparaissent (selon un rapport de l'IGAS¹, il faut 1 000 lits supplémentaires), le budget de l'hôpital baisse d'un milliard...

La protection sociale est un investissement, non un coût

Notre système de santé a besoin de moyens tant humains que matériels. Ses besoins doivent être anticipés. Maintenir les petites structures de soins, produire en France, recruter, former... l'inverse des actions du gouvernement...

● **Philippe Choulot**

1. IGAS: Inspection Générale des Affaires Sociales

Orpéa, Korian et les autres... la Bourse ou la Vie!

Orpéa, Korian : pour les leaders mondiaux privés, cotés en bourse, le grand âge est un marché juteux. Le modèle de ces établissements guidés par la rentabilité et cofinancés par l'argent public est à repenser en profondeur.

Fin janvier, le livre-enquête de Victor Castanet, *Les Fossoyeurs*, a provoqué des réactions en chaîne sur les pratiques dans les EHPAD du groupe Orpéa. Ces révélations semblent n'être qu'un début puisque ce scandale atteindrait également Korian, autre géant du secteur. Cette situation a été dénoncée en particulier le 30 janvier 2018, par les personnels des EHPAD, de l'aide soignant au directeur de maison de retraite, qui se sont mis en grève à l'appel des fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA et CFTC, ont manifesté dans chaque département et obtenu des audiences auprès des délégations territoriales de l'ARS et des Conseils Départementaux; ce mouvement a été soutenu par les militant-es du groupe des neuf.

La politique suivie et le scandaleux abandon de la *Loi Grand Âge et Autonomie* en septembre 2021 ont bien montré le mépris du pouvoir sur ces questions.

Financement et encadrement insuffisants

Dès 1990, l'État et les départements organisent le sous financement de l'ensemble du secteur en se déchargeant et ouvrant les financements publics à des acteurs privés. En 2002, pour la prise en charge de la dépendance dans un contexte de vieillissement de la population, le législateur obsédé par la réduction des dépenses publiques, a préféré se tourner vers les investisseurs privés. En 2009, ce sera au tour de Roselyne Bachelot,



ministre de la santé, de faire financer les EHPAD par des appels à projets.

Des établissements accessibles sur l'ensemble du territoire, avec du personnel en nombre suffisant (300 000 embauches dans les EHPAD, 100 000 pour l'aide à domicile), la prise en charge à 100% de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité Sociale et une diminution sensible du reste à charge concernant les frais d'hébergement, des contrôles par des services administratifs indépendants des entreprises et des professionnels, une gestion démocratique par un grand service public de l'autonomie feront partie de nos revendications lors de la journée d'action du 24 mars.

● **Évelyne Forcioli**



Sommaire du dossier

- 07 > Une expérience inédite
- 08 > L'enracinement local
- 09 > Un corpus revendicatif
- 10 > Mobilisé-es le 24 mars

Dossier réalisé par : Joël Chenet, Alain Dercourt, Maryse Lecat, Jacques Lecoffre

G9 : 8 années riches d'engagements

En ce début 2022, le monde syndical français continue d'être trop divisé. Cet émiettement fait obstacle à la mobilisation du monde du travail. Après huit années d'existence, le regroupement de neuf organisations syndicales et associatives de retraité-es constitue une originalité qui interroge souvent.

Ce groupe des neuf (CGT, FSU, Solidaires, FO, CGC, CFTC, FGR-FP, LSR, Ensemble et solidaires - ex UNRPA -), respectant les différences d'approches, les sensibilités et les histoires singulières de ces organisations, s'est montré capable de construire et solidifier son unité. Face aux politiques de régression sociale et au creusement des inégalités, en impulsant de fortes mobilisations, il est devenu un élément remarquable du mouvement social. Dans les crises majeures traversées par la société française, les retraité-es ont construit une force utile.

« L'objectif de la FSU doit toujours être d'impulser des mouvements à vocation majoritaire, capables de rassembler largement sur des plateformes revendicatives et des modalités d'action claires

« Dans les crises majeures traversées par la société française, les retraité-es ont construit une force utile. »

et efficaces, pour créer un rapport de force puissant et faire gagner ses revendications ». Cet engagement rappelé dans ces termes au dernier congrès de la FSU est au cœur de la démarche des retraité-es du SNUipp et de la FSU. Ainsi, au fil des rencontres, d'échanges constructifs, le groupe des neuf va élargir son champ revendicatif: perte d'autonomie (rencontre avec les organisations syndicales des EHPAD et soutien de leurs actions), services publics de proximité, prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale... Si la défense du pouvoir d'achat reste le fil rouge, le G9 va petit à petit prendre en charge la dimension sociétale des retraité-es avec le colloque de janvier 2016 au Comité social et économique sur

la place des retraité-es dans la société, son implication dans les travaux du Haut Conseil de l'Âge.

Ignoré par le président Macron, les 9 ont su développer des convergences malgré des appréciations parfois divergentes de leurs organisations d'actifs, devenir les interlocuteurs reconnus, élargir leur audience, rassembler dans l'action d'autres associations... Les équipes départementales ont appris à se connaître, s'écouter, se respecter. Des habitudes ont été prises permettant de prendre des initiatives communes y compris en pleine pandémie en direction des pouvoirs publics et des élus locaux.

Le retour sur cette expérience unitaire riche en enseignements permet d'envisager des développements renforçant la confiance dans l'action collective.

Avec le G9, le 24 mars prochain, dans les manifestations dans toutes nos régions, les retraité-es se feront de nouveau entendre...

– En bref –

Le G9 dans les départements

Les rencontres intersyndicales de retraité-es se sont organisées avec la participation active des Sections Fédérales des Retraité-es Départementales de la FSU. Suivant la situation locale, les groupe des neuf s'est décliné en G5, 6, 7 ou 8 allant même jusqu'à dix avec la participation de l'UNSA.

Un élargissement à amplifier

Des contacts ont été pris, en particulier grâce aux militant-es de la FGR-FP, avec les associations professionnelles de fonctionnaires regroupées dans le pôle des retraités - FGR-FP, ANR-PTT, UNRP, UNPRG, FNOM, UNSOR¹.

Des interventions dans les instances

Dans les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie, les retraité-es du G9 ont produit des contributions et pesé sur les politiques. En avril 2020, à leur initiative des courriers ont été envoyés pour dénoncer le manque de matériel, l'isolement des personnes privées de l'aide à domicile et le traitement des pensionnaires des EHPAD.

1. **ANR-PTT**: Association nationale des Retraités de la Poste et France Télécom

UNRP: Union nationale des retraités de la Police

UNPRG: Union nationale du personnel en retraite de la Gendarmerie

FNOM: Fédération nationale des Officiers maritimes

UNSOR: Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite et sous-officiers réunis

Le groupe des neuf Étapes d'une construction

L'organisation revendicative ou conviviale des retraité-es est une question relativement récente initialement prise en charge par des associations (UNRPA, FGR-FP, CFR...). Elle a émergé avec l'allongement de l'espérance de vie et la généralisation des systèmes de retraite.

Il faut attendre les années 70 pour que la CGT, la CFDT, puis FO créent des UCR (Union Centrale Retraités) pour prendre en charge les revendications concernant près de 4 millions de retraité-es (grande pauvreté, évolution des retraites¹). CGC, CFDT suivront avec des formes proches. Ces UCR vont adhérer à la FERPA (Fédération Syndicale Européenne des Retraités et Personnes Âgées²).

En 2007, Solidaires et FSU organisent leurs retraité-es. Dès la création des SFR (Section Fédérale des Retraité-es) au congrès de Marseille, la FSU va mener une triple démarche :

→ Organiser la mobilisation et l'action sur le pouvoir d'achat (pétition remise au ministère des finances avec la secrétaire générale), la perte d'autonomie (rencontre ministérielle, élaboration d'un document de perspective...).

→ Être à l'initiative de rencontres bilatérales avec les organisations syndicales de retraité-es. L'UCR-CFDT refusera toujours de rencontrer la FSU. On notera une attitude différente chez les actifs.

→ Demander l'adhésion à l'intersyndicale.

En 2010, la SFRN-FSU était « auditionnée » par l'ensemble des organisations de l'intersyndicale. A la fin de la rencontre, la CFDT a opposé son veto à la participation de la FSU. Elle ira même jusqu'à s'opposer (en vain) à sa participation à une manifestation nationale!

Une période complexe :

CGT, FO, Solidaires, FSU se rencontrent, élaborent des objectifs revendicatifs et des propositions d'action. UCR-CGT et UCR-FO soumettant celles-ci à l'inter-UCR. Devant le refus répété de toute action, le groupe des « quatre » appelle ses militants à se rencontrer dans les départements. Après un rassemble-

ment près de l'Élysée, une délégation du groupe des « quatre » dépose des milliers de pétition à l'Élysée, concernant le pouvoir d'achat.

Du groupe des « quatre » au groupe des « neuf »

Le refus de toute action de la CFDT et en partie de l'UNSA sur la perte de pouvoir d'achat (gel des pensions, mesures fiscales...) et le mécontentement des retraité-es amènent la majorité de l'inter-UCR à s'interroger sur l'utilité de celle-ci. Avec l'UCR-CGT la décision est prise de chercher à rassembler le plus largement les retraité-es, en particulier ceux des associations qui partagent les mêmes objectifs. Cette décision sera l'objet d'un réel débat, FO voulant s'en tenir aux seuls syndicats.

L'accord va se construire autour de la défense du pouvoir d'achat

Gel des pensions, mesures fiscales, réversion; constat partagé : les retraité-es sont devenus des cibles des politiques gouvernementales régressives.

Le 3 juin 2014 une manifestation nationale rassemblant plus de 20 000 retraités à l'appel de l'UCR CGT, UCR FO, CFDC, CFE-CGC, FSU, UNIRS Solidaires, FGR-FP, UNRPA, LSR(3) signe l'acte de naissance du groupe des neuf et l'inscrit dans le paysage social.

1. La complémentaire retraite ARGIC ARRCO n'était pas encore obligatoire. Dans le meilleur des cas la pension de retraite ne représentait que 50% du salaire des 10 meilleures années.

2. Branche retraitée de la CES (Confédération Européenne des Syndicats)

3. UCR: Union Confédérale des Retraités
UNRPA: Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (Ensemble & Solidaires)
FGR-FP: Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique

CFR: Confédération Française des Retraités
UNIRS: Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-es

LSR: Loisirs Solidarité Retraités

Un fond revendicatif solide et partagé

La volonté commune qui a présidé en 2014 à la fondation du groupe des 9, était de donner de la force et de la visibilité aux aspirations et revendications des retraités, d'affirmer leur existence en tant que groupe social ciblé spécifiquement par différentes réformes touchant à leurs conditions de vie et de rémunération.

C'était le temps où la rupture du lien entre salaires et pension tout juste réalisée, on s'attaquait à des mesures fiscales jugées trop généreuses, où l'on promettait et repoussait avec constance une loi pour l'autonomie, où un premier ministre pouvait affirmer que 1200 € suffisait à un retraité pour vivre.

Au sein du groupe des 9, le partage des analyses et la recherche d'un socle revendicatif commun lui ont donné une assise solide et une identité reconnue dans le monde des retraité-es mais aussi dans les sphères politiques et administratives. Les grands axes revendicatifs du groupe des 9 sont connus, on les retrouve au cœur de toutes les mobilisations.



Pouvoir d'achat des pensions et retraites

Le groupe des 9 avance un ensemble de revendications fondé sur l'exigence de la pension comme salaire continué. Pas de pensions inférieures au SMIC, revalorisation liée à l'évolution du salaire moyen, autant de contre-feux au développement d'une conception qui exclut les retraité-es de la marche de la société. La pension ne saurait se résumer à une allocation de survie !

Défense des services publics

La sensibilité à l'existence de services publics est forte chez les retraité-es. C'est souvent la condition pour satisfaire des besoins essentiels et une possible vie sociale et citoyenne. Parmi eux, l'accès aux soins de qualité est une préoccupation que les organisations du groupe des 9 ont particulièrement traitée en cette période de pandémie. Le renforcement des hôpitaux de proximité, de la médecine de ville, la défense de la sécurité sociale dotée de ressources pérennes et répondant aux besoins en sont des conditions essentielles.

Perte d'autonomie

Le groupe des 9 a défini sur ce sujet un ensemble de revendications qu'il porte d'une seule voix dans les instances représentatives avec une expertise et reconnue. L'articulation entre prise en charge à 100% dans le cadre de la branche maladie de la sécurité sociale, création d'un service public de l'autonomie et développement en nombre et en qualification des personnels de ce secteur forme le socle revendicatif qui trouve des résonances dans la société.

Mais pas que...

Le groupe des 9 sait aussi se faire entendre sur des sujets comme la dénonciation de l'âgisme, de mesures attentatoires à la liberté et à la démocratie ou l'affirmation de la place des femmes dans la société comme ce sera le cas à l'occasion de la journée du 8 mars prochain.



Le 24 mars, faire de nouveau entendre la voix des retraité·es

Le groupe des 9 a annoncé une nouvelle mobilisation des retraité·es pour le 24 mars prochain. Au cœur des rassemblements, il continuera de porter ses exigences en matière de pouvoir d'achat, de services publics, d'accès aux soins, d'aide à l'autonomie.

Dans la foulée de la grande initiative nationale à Paris le 2 décembre 2021 qui a rassemblé plus de 20 000 manifestants, il s'agit de rendre visibles ses revendications dans la campagne électorale, de pousser à l'émergence de propositions qui s'attellent à les satisfaire.

Imposer le réel

L'accroissement des difficultés de vie de nombre de retraité·es, la baisse du pouvoir d'achat de toutes et tous, les difficultés grandissantes d'accès aux soins, le mépris affiché à l'encontre des personnes en perte d'autonomie sont des réalités tangibles que les discours gouvernementaux ont du mal à masquer tant les reculs criants constatés par nombre d'observateurs, y compris par les organismes officiels, imposent une réalité autrement têtue.

Dans cette période de fort renchérissement des produits essentiels comme l'alimentation, l'énergie, les transports, les mutuelles, qui peut soutenir que l'augmentation des pensions de 1,1 % et une prime de 100 € permettront de faire face ?

Les révélations sur la situation et la considération des résidents dans les EHPAD privés posent en grand, dans le débat public, la nécessaire construction d'un service public qui impose, avec les moyens de sa mission, un traitement humain de la perte d'autonomie.

Les difficultés du système de santé vécues pendant la pandémie, les mises en évidence de graves manquements, conséquences de choix politiques, imposés malgré les alertes et les mobilisations des citoyens, des syndicats et des personnels de la santé et du médico-social, commandent l'urgence de sévères corrections.

« **Qui peut soutenir** que l'augmentation des pensions de 1,1 % et une prime de 100 € permettront de faire face ? »

28 rassemblements régionaux

Dans chaque région, les collectifs départementaux ont œuvré à définir des lieux de rassemblements qui permettent que la voix des retraité·es irrigue les territoires en lui donnant une forte résonance. Un objectif qui nécessite l'engagement d'un grand nombre de retraité·es pour donner corps à des cortèges conséquents. L'amélioration attendue de la situation sanitaire, l'arrivée du printemps synonyme, on peut l'espérer, de douceur et de regain d'énergie, devrait nous permettre de rassembler des forces plus nombreuses encore que le 2 décembre à Paris.

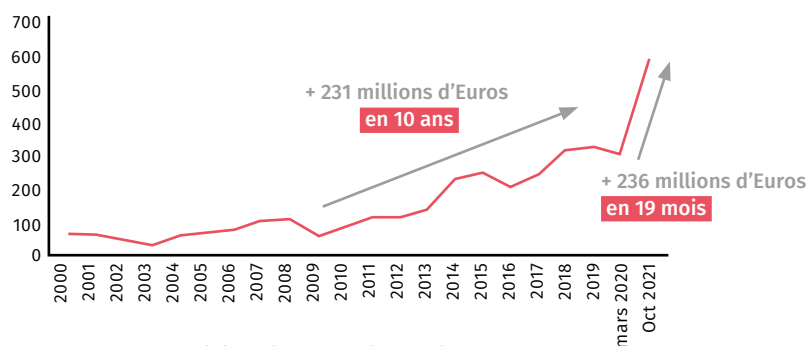
Le SNUipp et la FSU à l'initiative

La capacité de mobilisation des retraité·es du SNUipp et plus généralement de la FSU est importante. Si la CGT fait montre en ce domaine d'une supériorité indéniable, la FSU apparaît souvent dans les cortèges comme la deuxième force par le nombre. Cela lui confère un rôle essentiel dans la réussite de l'action du 24 mars en s'appuyant sur les outils élaborés dans le cadre du groupe des 9 d'autant plus pertinents qu'ils sont alimentés par les contributions des Sections départementales des retraité·es du SNUipp et de la FSU.



Covid Un variant discret mais meurtrier, le variant « milliardaire »

Selon le dernier rapport d'Oxfam Les inégalités tuent, « la fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 19 mois de pandémie qu'au cours de la dernière décennie. C'est la plus forte augmentation depuis que ce type de données est recensé. »



Évolution de la fortune des milliardaires français depuis 2000

La crise du Coronavirus a exacerbé les inégalités en fragilisant les plus vulnérables. Et malgré la multiplication des appels à penser un monde d'après plus juste et plus durable, la réponse du gouvernement a alimenté la spirale des inégalités, enrichissant les plus riches et fragilisant les plus précaires.

Cette contamination a gagné la France

En 2019, les 10 % les plus riches détenaient 50% des richesses nationales. Le pays compte actuellement 41 milliardaires, c'est 4 fois plus qu'après la crise financière de 2008. Les cinq premières fortunes françaises ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie et elles possèdent à elles seules autant que les 40% les plus pauvres en France. La première fortune de France, Bernard Arnault, est ainsi passée de 67,3 milliards d'euros en mars 2020, à 163,6 milliards d'euros en octobre 2021. Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires français, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3 500 euros à chaque citoyen.

Cette crise est destructrice et meurtrière

Sept millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire pour vivre, soit 10 % de la population, et quatre millions de personnes supplémentaires sont en situation de vulnérabilité à cause de la crise. Le rapport estime que 21 300 personnes en décèdent par jour dans le monde, soit une victime toutes les quatre secondes.

Combattre ces inégalités

La lutte contre celles-ci s'ordonne autour de revendications que nous portons. Pour y parvenir, des pistes dégagées dans le rapport préconisent de s'attaquer aux inégalités de travail, de revenus et de conditions de travail, notamment celles entre les hommes et les femmes, et aussi d'assurer que le système de protection sociale et de retraite y contribue.

Il nous appartient de créer dès maintenant les conditions de confinement de ce variant si meurtrier : renforcer toutes les solidarités, ici et partout ailleurs. C'est l'ADN (messenger) de notre syndicalisme.

● **Jacques Brillet, Sonia Lejeune**

– En bref –

Accès aux soins

Danger!

Ce thème est quasi absent dans les débats électoraux et dans la sphère médiatique nationale. Au plan local, dans toutes les régions la situation se tend. Lits d'hôpitaux supprimés par décision administrative ou par pénurie de personnels soignants, départs de plus en plus nombreux de médecins liés à la baisse de la démographie médicale, tous les indicateurs sont au rouge.

La crise du système de santé qui perdure et rebondit aujourd'hui n'est pas la conséquence de la crise due à l'épidémie!

En région Centre val de Loire, dernière région métropolitaine, la pénurie s'accroît au point que des élus portent plainte contre l'État. Révélatrice de l'urgence, une pétition en ligne à l'initiative de l'AMUF¹ et d'un collectif national d'étudiants en médecine, demande la formation de 200 médecins supplémentaires par an dans la région. Une initiative qui fait écho aux interventions de la FGR-FP et de la FSU dans les diverses instances (CDCA² et CESR³). Des actions qu'il faut soutenir et multiplier partout en France. L'accès aux soins est une préoccupation majeure qui doit s'imposer dans l'information et le débat.

● **Deny Nonnet**

1. Association des médecins urgentistes de France
2. Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
3. Conseil économique et social régional

© VOUSNOUSILS



L'Éducation Nationale recrute... des retraité·es !

Face à la pandémie, l'école est en manque d'enseignant·es!
Le ministère, les directeurs académiques proposent:
«Et pourquoi ne pas faire appel aux retraités ?»

En ce début d'année 2022, certain·es retraité·es ont reçu un courrier, un e-mail ou un appel téléphonique des Directions Académiques des Services de l'Éducation Nationale. «(...) Vous étiez enseignant(e) du 1^{er} degré et avez fait valoir vos droits à la retraite. Comme vous le savez, le rebond actuel de la crise sanitaire impacte lourdement le fonctionnement des écoles. De nombreux enseignants sont absents, le plus souvent pour des périodes assez courtes, et doivent être remplacés pour assurer l'accueil des élèves. Dans ce contexte, je sollicite votre soutien pour assurer la continuité du service public d'éducation en maintenant les classes ouvertes. (...) Votre expérience et votre professionnalisme seront sans nul doute un atout supplémentaire pour faire face – une nouvelle fois – au défi quotidien de la crise sanitaire (...)».

Étonnement puis colère

Surprise des collègues dans un premier temps, incapables de penser que cela soit réel, attristé·es de voir le bateau Éducation nationale ainsi traité, puis colère...

Colère face aux politiques successives menées contre l'Éducation Nationale avec les suppressions de postes lors des cartes scolaires. Colère face à la gestion erratique de la crise sanitaire du ministre qui dénigre les enseignants et les « protégés » avec des masques en tissu. Il aura fallu 5 ans pour qu'il accepte de recevoir et d'écouter ensemble tous les syndicats.

Le SNUipp-FSU a interpellé les DASEN

Dans tous les départements, les collègues ont réagi et leur ont écrit: « Nous soutenons nos collègues actifs qui se sont mis en grève le jeudi 13 janvier, pour dénoncer le mépris dont ils et elles font l'objet au quotidien. Nous réclamons, à leurs côtés, la création de postes supplémentaires, le recrutement sur la liste complémentaire et l'élaboration d'un protocole négocié et véritablement applicable, ainsi que des moyens pour une véritable protection sanitaire des personnels dans les écoles.»

L'école mérite mieux

Demander aux retraité·es de venir pallier le manque d'enseignantes et d'enseignants est inadmissible. C'est faire croire à la société que la continuité de service public d'Éducation se résume au maintien de l'ouverture des classes et des écoles et non plus à la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. C'est faire croire que l'on peut enseigner à tout âge, que le travail n'est pas si difficile, et que l'on peut décider que l'âge de la retraite soit reculé...

NON: L'Éducation Nationale a un devoir d'instruction, d'éducation et de protection des élèves qu'elle accueille et un devoir de protection des personnels qui y exercent. ● **Sonia Lejeune, Maryse Lecat**

Deux regards sur les trente glorieuses

Le hasard a voulu que je devore à la suite deux ouvrages passionnants aux regards différents mais complémentaires sur la France des Trente Glorieuses et sur la guerre d'Indochine.



Pierre Lemaître dans *Le Grand Monde* feuillette le xx^e siècle et focalise sur l'absurdité des guerres,

l'hypocrisie des chefs, le cynisme capitaliste, les profiteurs de guerre. Comme toujours, sa construction est irréprochable, ses personnages jubilatoires, son écriture vive et féroce, son souffle romanesque, son récit épique.



Éric Vuillard dans *Une sortie honorable* analyse les derniers soubresauts de la présence française en Indochine.

Ici, les notables et les nobles bouffis, les intouchables complaisants, les hommes politiques à vie, les incompetents compromis sont présentés avec soin et férocité. L'auteur décrypte comment « nos glorieuses batailles » se transforment en sociétés anonymes... L'ordre du monde est dénoncé: familles, banquiers, généraux, politiques sont démasqués dans toute leur médiocrité... Un bilan de quatre millions de morts qui s'inscrit dans le mépris ou l'ordinaire.

● **Françoise Célérier-Echeverria**



DR

Le Ghjunsani: une vallée corse au patrimoine naturel préservé

Le Ghjunsani (Guissani) est une région secrète située au sud des crêtes dominant la Balagne et creusée par la vallée de la Tartagine parallèle à l'Ascu.

La vallée s'étend sur les premiers contreforts de la chaîne centrale de Corse, allant du Monte Padru (le plus élevé à 2 393 m) au San Pateu (1 680 m) et à ses pieds la vallée principale de la Tartaghjine (Tartagine).

Longtemps coupés du reste du monde, les quatre villages du Ghjunsani-Mausoleo, Olmi-Cappella, Pioggiola et Vallica comptent aujourd'hui 325 habitants. En raison de l'inéluctable exode de l'intérieur de l'île à partir du milieu du siècle dernier, la région a gardé toute son authenticité et un côté sauvage et naturel. Ce secteur, bien qu'à l'écart des flux touristiques de l'île, est l'un des rares en Corse à disposer d'un véritable réseau de pistes et de sentiers bien balisés grâce à des investissements et travaux effectués au début des années 90.

Des randos pour toutes et tous

On peut ainsi accéder aisément à des randonnées de tous niveaux qui peuvent même sur de nombreuses portions se parcourir en VTT! Un très beau gîte a été aménagé en 2006 dans l'ancienne maison forestière de la Tartagine, au bout de la route D963. C'est un magnifique camp de base pour des randonnées en étoile dans la forêt de Tartagine et vers les sommets environnants.

Une fois vos chaussures de marche enlevées, le Guissani vous propose au mois d'août de participer aux rencontres de théâtre.

Éducation populaire au cœur de l'été dans le Ghjunsani

Les rencontres internationales de théâtre en Corse, c'est une aventure unique qui se déroule depuis 23 ans au mois d'août. Les rencontres sont une restitution d'une construction en 20 jours d'une dizaine d'œuvres puis les confronter au public durant une semaine. Ce stage de réalisation théâtrale (mais aussi danse, cirque et chant) offre aux stagiaires et au public des moments d'émotions et de partage. Amateurs et professionnels, jeunes et vieux, se retrouvent dans une démarche d'éducation populaire visant à donner à chacun les moyens d'émancipation individuelle et collective.

Tous les jours à 15 h, stagiaires et public se donnent rendez-vous à la chjachjarata pour échanger et partager leurs impressions sur les spectacles de la veille ou participer à des tables rondes.

→ Des sites pour faire votre choix de randonnées:

- www.corse-sauvage.com/randonnee/nord-corse/vieux-ponts-et-moulins-du-ghjunsani.html
- www.outdooractive.com/fr/route/randonnee/haute-corse/rando-20-tour-des-villages-du-ghjunsani/55436477/



© DR

Un projet de développement territorial, initié dès 1998

Il y a 23 ans, tout est parti d'une réunion dans un champ sur lequel aujourd'hui est construit un théâtre « A Stazzona ». L'état d'esprit des protagonistes était de sauver le patrimoine tout en développant des activités, convaincus que les handicaps du Ghjunsani étaient ses atouts.

L'idée d'un projet culturel centré sur « la formation et l'éducation par la création théâtrale » comme levier d'un schéma de développement du Ghjunsani est le fruit d'une réflexion initiée par Robin Renucci fondateur de L'Aria – Association des Rencontres Internationales Artistiques. Le projet de L'Aria était ambitieux et raisonné. Il s'agissait de donner vie à une fabrique artistique, un pôle théâtral de formation initiale et continue, à l'intention de professionnels et d'amateurs.

Un projet fédérateur

En 1998, les habitants des 4 villages du Ghjunsani allaient faire face à un avenir incertain. La pensée que la situation n'était pas irréversible, a permis de travailler au plus près des élus dans l'inté-

rêt général, faire appel aux responsabilités individuelles et collectives. Dès 1999, sous l'égide d'un premier comité de pilotage, présidé par le maire d'Olimi-Cappella, les diverses études du territoire ont démontré que les handicaps liés à l'isolement s'affirmaient comme autant d'atouts en matière de résidence de formation et de création. En 2001 a été créé le Syndicat Mixte du Ghjunsani outil juridique qui permet de recueillir des fonds et de réhabiliter le bâtiment Battaglini, à vocation unique de permettre à l'Association « L'Aria » de développer ses activités de manière optimale. Les préoccupations de l'économie, l'emploi, le tourisme, l'hébergement, la restauration en phase avec l'environnement sont constitutives du projet.

Un rayonnement culturel

L'Aria obtient le label national de centre culturel de rencontre « théâtre et nature » en septembre 2021. Le nouveau Centre culturel de rencontre « Théâtre & Nature », déploiera désormais de nouvelles transversalités autour d'enjeux patrimoniaux et touristiques, poursuivant sa démarche de partage et de rencontre, main dans la main avec les pouvoirs publics et ses nouveaux partenaires œuvrant dans les secteurs du patrimoine et du tourisme. Le CCR "Théâtre et Nature" poursuivra les échanges internationaux qui font rayonner la langue corse et les patrimoines du Giusani.

● **Évelyne Forcioli**

Le vin corse: en hausse!

Le vignoble corse est un des plus anciens qui soit. Introduit par les Grecs il y a 2 500 ans, il fut ensuite développé avec les arbres fruitiers par les Génois.

© UNSPLASH/HERMES RIVERA



Si vous comparez des articles récents à ce qui s'écrivait sur le sujet dans les années 80, le constat est simple, tout a changé ou presque: la culture, la vinification, les appellations et même les cépages. Le mouvement amorcé il y a une vingtaine d'années se poursuit. En utilisant la diversité et le potentiel géographique et géologique, proximité de la mer mais aussi vents asséchant des terres tantôt granitiques et siliceuses tantôt argilo-calcaires, vignes de la plaine orientale en exploitations importantes et petites propriétés fixées sur des collines parfois élevées, l'offre est importante. Celle-ci dépasse aujourd'hui les besoins de la consommation locale même augmentée par le tourisme estival.

Une production de qualité

On produit plus et on produit mieux. Beaucoup d'exploitations se sont dotées de maître de chai, parfois d'un œnologue et s'orientent vers le bio. Si les vins restent puissants, ils sont plus complexes; cette puissance, on la doit au soleil et aux cépages endémiques tels le niellucciu pour les rouges ou le vermentino pour les blancs. Quant aux rosés, leur garde est souvent excellente. Si vous faites la traversée, n'hésitez pas à faire un peu de route et allez voir les vigneron. Désormais les caves sont ouvertes, les dégustations organisées et parfois même un logis, une chambre d'hôte ont été aménagés dans des lieux magnifiques.

● Jacques Hattable

Ce qu'il faut savoir :

En Corse la vigne fait le tour de l'île et représente plus de 5 500 hectares.

Les appellations :

→ **En IGP Ile de Beauté** : dans la plaine orientale de Bastia à Aléria avec des cépages continentaux (cabernet, merlot, chardonnay).

→ **EN AOC** :

- Corse : toujours plutôt la plaine orientale.
- Corse suivie de Porto Vecchio, Figari, Sartène, Ajaccio, Calvi, Patrimonio, Cap Corse
- Muscat du Cap Corse en vin doux naturel.

→ **Les cépages traditionnels principaux** :

- Pour les rouges : le Niellucciu.
- Pour les rouges et les rosés : le Sciaccarelu et l'Aleaticu.
- Pour les blancs : le Vermentino et le Bianco Gentile.
- Pour le muscat : le Muscat blanc.

— Idée recette —



© SHUTTERSTOCK

Courgettes farcies au brocciu

Recette empruntée à mon amie Denise Casale

- 4 petites courgettes
- 250 g de brocciu
- 2 jaunes d'œuf
- Quelques feuilles de menthe
- Chapelure

→ Recette :

- blanchir les courgettes dans l'eau bouillante salée. Les couper en deux et les évider.
- Les garnir d'une farce préparée avec le brocciu, les jaunes d'œuf et un peu de menthe ciselée.
- Saupoudrer de chapelure.
- Disposer dans un plat huilé allant au four.
- Badigeonner la surface des courgettes avec l'huile d'olive.
- Cuire 20 minutes à four chaud.

Le bon accord :

un Patrimonio Marfisi ou un Sartène Sant Armettu

3 QUESTIONS À...



© DR

Jean-Loïc Le Quellec

Diplômé de l'École pratique des hautes études (paléoécologie du quaternaire) et docteur en anthropologie, ethnologie et préhistoire. Il est directeur de recherches émérite au CNRS.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages. Le dernier: *Avant nous le déluge, l'Humanité et ses mythes*, aux éditions du Détour. (présentation sur www.franceculture.fr/oeuvre/avant-nous-le-deluge-lhumanite-et-ses-mythes et sur le site de l'éditeur: www.editionsdudetour.com/index.php/les-livres/avant-nous-le-deluge/)

(1) Anthropologue, vous faites des recherches sur les mythes recensés à travers le monde. Quelles définitions donnez-vous de l'anthropologie et des mythes?

L'anthropologie est l'étude des humains dans toute leur diversité et dans la variété de leurs cultures, partout sur le globe et des origines à nos jours, en cherchant notamment à se décentrer par rapport à nos propres conceptions, et à mettre éventuellement en évidence des caractéristiques universelles. L'une de ces dernières est le fait de narrer des mythes, ceux-ci étant entendus comme des récits d'un type particulier: les anthropologues dénomment ainsi ceux qui font appel à un événement survenu dans un temps indéterminé, mais fort ancien, et qui justifie l'état présent du monde en lui donnant du sens. Ces narrations répondent souvent à des interrogations fondamentales, comme « pourquoi meurt-on ? » ou « comment le monde est-il advenu ? », en racontant des histoires particulières.

(2) Vous retrouvez des mythes très similaires chez des populations très éloignées géographiquement et culturellement. Peut-on dire qu'ils expriment des questionnements, des représentations du monde néanmoins très proches?

La plupart des mythes répondent en effet très souvent aux mêmes interrogations, sans pour autant être universels eux-mêmes. Il existe ainsi des mythes cosmogoniques

(sur l'origine du monde), anthropogoniques (sur celle de l'humanité), ethnogoniques (sur la diversité des peuples et des langues), sociogoniques (sur l'existence de différentes classes sociales), étiologiques (donnant l'origine des « détails » du monde, comme la forme de telle feuille, ou la coloration de tel animal). Mais les réponses qu'ils donnent diffèrent d'une culture à l'autre. Par exemple, la mort peut résulter de la punition divine des humains par suite de la rupture d'un tabou (comme dans la Bible), d'une décision arbitraire du créateur, d'une dispute entre deux êtres primordiaux, de la modification malencontreuse d'une formule de résurrection, d'une erreur ou d'un choix erroné de la part des humains, etc.

(3) Mythes et religions sont-ils comparables? En ces temps d'intolérance et de racismes exacerbés, que nous apprend l'anthropologie?

Il faudrait s'interroger sur la notion même de religion, sachant que dans la majorité des langues du globe, il n'existe pas de terme pour désigner ce que nous appelons ainsi. L'histoire du sens actuel de ce mot d'origine latine, et qui désigne simplement un « scrupule » au départ, est liée à la naissance du christianisme et à sa diffusion dans le monde par les missionnaires. L'utiliser sans en tenir compte relèverait d'une démarche ethnocentrique, contre laquelle nous prémunit justement l'anthropologie. Mais l'on peut au moins s'accorder sur le fait que ce que nous appelons usuellement « religion » (judaïsme, christianisme, islam, taoïsme, bouddhisme...) correspond à des façons de faire et de vivre se réclamant de grands récits qui sont, à proprement parler, des mythes. Et, de fait, au nom de ces récits, très régulièrement, depuis des siècles, des meurtres sont commis. On a parfois cru que les avancées scientifiques nous libéreraient définitivement de cela, mais non. C'était une erreur de regarder les mythes comme une mauvaise science, comme une explication préscientifique du monde, une « pré-science » en quelque sorte. En réalité, le mythe n'explique rien, ne démontre rien, contrairement à la science, car il ajoute du sens au réel, en dévoilant une vérité immuable. La démarche scientifique relève de la démonstration, alors que le mythe est une monstration, une révélation. La science tient sur le monde un récit toujours révisable et sans cesse modifié, tandis que le mythe prétend en révéler le sens immuable. Le discours scientifique construit donc une vision modifiable du monde, tandis que mythe et religion s'appuient sur une vision pré-construite et à priori non modifiable. Or l'anthropologie permet de comparer les discours mythiques entre eux, sans en valoriser particulièrement aucun. Le monde a-t-il été créé par un dieu? Une déesse? Un couple divin? *ex nihilo* ou d'une autre façon? D'innombrables mythes offrent des réponses différentes, dont il est évident qu'elles ne peuvent être toutes vraies, quoi qu'en disent les croyants. L'anthropologie nous aide à prendre conscience du caractère très relatif de telles conceptions, sans pour autant devoir sombrer dans un relativisme absolu.

● **Propos recueillis par Claude Rivé**